

Chanvrier valaisan

Bernard Rappaz est retourné en Valais

L'ex-gréviste de la faim a repris 12 kilos. Son état de santé est assez bon pour qu'il quitte les HUG

Judith Mayencourt

«Il est très content d'être de retour en Valais. Pour lui, c'est important.» Au téléphone, Boris Ryser donne en rafale des nouvelles de son ami de toujours. Bernard Rappaz l'a appelé dès son retour à Sion, à la prison de Crêtelongue. Le moral est bon, même si le transfert en véhicule pénitentiaire, avec escale à Lausanne puis à Sion, a duré plusieurs heures, hier. Mais la fatigue ne ternit pas la joie. «Le plus important pour lui, c'est la liberté de téléphoner», explique Boris Ryser, qui espère bien pouvoir rapidement rendre visite à son ami.

Depuis qu'il a cessé sa grève de la faim, le 24 décembre dernier, Bernard Rappaz s'est très rapidement rétabli, assure Boris Ryser, qui donne un bulletin de santé détaillé. En quatorze jours, l'ancien gréviste de la faim a repris 12 kilos. Ses paramètres sanguins sont bons, il n'a pas de séquelles, si ce n'est une petite décalcifica-



Bernard Rappaz en novembre dernier. Depuis qu'il a recommencé à manger, le chanvrier a repris 12 kilos, selon son ami Boris Ryser. RTS

tion des os passagère. Un rétablissement éclair qui aurait étonné ses médecins, commente avec amusement Boris Ryser. La méthode? Manger, tout simplement. «Il s'est retapé avec la nourriture

de l'hôpital et quelques trucs en plus que lui ont apporté ses visites. Contrairement à ce qui s'était passé à l'Hôpital de l'Île, où le corps médical était beaucoup plus directif, les médecins de Genève

l'ont laissé décider lui-même des quantités qu'il voulait manger», raconte Boris Ryser. Cent vingt jours de jeûne ne nécessitent-ils pas de précaution particulière? Apparemment pas en ce qui

concerne Bernard Rappaz. «Il suffit de manger très peu et très léger les premiers jours», explique son ami.

Bientôt au travail

Libéré par les médecins des HUG, Bernard Rappaz est donc depuis hier après-midi de retour à la prison sédunoise de Crêtelongue. Le chanvrier valaisan doit encore achever sa convalescence, mais il ne doit pas s'attendre à un traitement de faveur. Pour la conseillère d'Etat en charge du dossier, Esther Waeber-Kalbermatten, le soulagement est patent. Désormais pour elle, Bernard Rappaz est à nouveau un détenu comme un autre. Il jouira des mêmes droits de visite et de correspondance que ses compagnons, et dès que les médecins qui le suivent à Sion auront donné leur feu vert, il devra travailler à 100 pour cent à la ferme de l'établissement pénitentiaire. Son avocat, Aba Neeman, s'en réjouit d'ailleurs. «Bernard Rappaz est un paysan, il a toujours aimé travailler à la ferme», explique-t-il.

Ce retour à la normale n'est pourtant pas la fin de l'affaire Rappaz. Un nouveau procès, reporté en décembre dernier, attend le chanvrier valaisan. «Bernard Rappaz aimerait que la procédure reprenne et m'a demandé de relancer le juge pénal.

Le problème, c'est que nous avons récusé tous les juges valaisans suite à un article du *Nouvelliste*. Dans cet article, un juge donnait son avis - négatif - sur l'affaire Rappaz de manière anonyme. Tant que ce juge n'a pas été identifié, je considère que mon client ne peut pas être jugé en Valais», explique Aba Neeman, qui devrait lui rendre visite la semaine prochaine.

Avis de Strasbourg

Reste encore pendante la procédure entamée devant la Cour européenne des droits de l'homme. Là aussi, pas de question pour Bernard Rappaz de renoncer, même si sur le fond, l'avis de Strasbourg quant à l'alimentation forcée d'un détenu arrivera trop tard. «Nous avons beaucoup appris de cette affaire. Les mentalités ont évolué. La discussion publique doit maintenant continuer, que ce soit au sein du corps médical, de la justice, des prisons et de toute la société. Il y a un avant et un après», assure Jean-Charles Rielle. Le conseiller national socialiste genevois, qui s'était personnellement engagé aux côtés de Bernard Rappaz durant sa grève de la faim, ira, lui aussi, voir le plus célèbre détenu valaisan: «Nous devons débriefer et faire un bilan. Et s'il accepte de me voir, je serai très heureux de le rencontrer.»